

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 02750

Numéro SIREN : 344 733 803

Nom ou dénomination : RIVA ACIER

Ce dépôt a été enregistré le 29/06/2021 sous le numéro de dépôt 18362

RIVA ACIER

ZI DE LIMAY PORCHEVILLE

78440 GARGENVILLE

Comptes au 31/12/2020

Certifié conforme pour la totalité du document

Damien PERAUPIN


Angela DAPOLITI




RIVA ACIER

2050 - Bilan Actif

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2020	31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	223 120	206 012	17 107	10 154
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	648 911	608 134	40 777	61 711
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	136 284 280		136 284 280	136 284 280
Prêts				
Autres immobilisations financières	37 369		37 369	35 368
ACTIF IMMOBILISE	137 193 680	814 146	136 379 534	136 391 513
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	14 114 268	1 994	14 112 274	11 944 554
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	166 231 220		166 231 220	156 897 199
Marchandises	4 618		4 618	1 535 663
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	146 376 969	14 728 703	131 648 266	86 471 513
Autres créances	12 419 600		12 419 600	81 978 730
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	4 913 047		4 913 047	167 824
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	344 059 722	14 730 697	329 329 025	338 995 482
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	27 526		27 526	
TOTAL GENERAL	481 280 927	15 544 843	465 736 084	475 386 995



RIVA ACIER

2051 - Bilan Passif

Rubriques		31/12/2020	31/12/2019
Capital social ou individuel	(dont versé : 72 742 500)	72 742 500	72 742 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport		83 480 409	83 480 409
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		7 274 250	7 274 250
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau		71 738 789	51 673 075
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-755 939	20 065 714
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		9 217 297	8 879 136
CAPITAUX PROPRES		243 697 307	244 115 084
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques		322 382	287 429
Provisions pour charges		340 115	325 297
PROVISIONS		662 496	612 726
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		17 507 612	25 000 000
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	61 531	143 056
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		196 031 808	189 793 396
Dettes fiscales et sociales		2 994 006	9 917 140
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		4 780 646	5 805 593
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance			
DETTES		221 375 603	230 659 185
Ecarts de conversion passif		678	
TOTAL GENERAL		465 736 084	475 386 995



RIVA ACIER

2052 - Compte de résultat

Rubriques	France	Exportation	31/12/2020	31/12/2019
Ventes de marchandises	605 829 128	264 465 561	870 294 688	1 109 569 890
Production vendue de biens				
Production vendue de services	40 161		40 161	152 220
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	605 869 289	264 465 561	870 334 850	1 109 722 110
Production stockée			9 334 021	-23 094 877
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 279 425	468 700
Autres produits			20 882	23
PRODUITS D'EXPLOITATION			881 969 178	1 087 095 957
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			17 256 785	38 283 106
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			803 169 719	951 620 945
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-1 596 306	4 350 306
Autres achats et charges externes			54 691 478	65 661 353
Impôts, taxes et versements assimilés			1 559 752	2 257 580
Salaires et traitements			1 977 805	2 028 410
Charges sociales			821 935	861 102
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			26 220	23 530
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			26 994	578 026
Dotations aux provisions			340 115	325 297
Autres charges			2 680 575	3 667 214
CHARGES D'EXPLOITATION			880 955 071	1 069 656 869
RESULTAT D'EXPLOITATION			1 014 106	17 439 087
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				10 013 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			38 669	
Autres intérêts et produits assimilés			49 305	547 760
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				1 831
Différences positives de change			56 934	257 092
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			144 907	10 819 683
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			27 526	
Intérêts et charges assimilées			2 403 816	3 025 606
Différences négatives de change			53 389	5 018
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			2 484 730	3 030 624
RESULTAT FINANCIER			-2 339 823	7 789 058
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-1 325 717	25 228 146



RIVA ACIER

2053 - Compte de résultat (suite)

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 116 101	1 143 583
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 116 101	1 143 583
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	200 734	671 533
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	345 590	287 604
CHARGES EXCEPTIONNELLES	546 323	959 137
RESULTAT EXCEPTIONNEL	569 777	184 446
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		436
Impôts sur les bénéfices		5 346 442
TOTAL DES PRODUITS	883 230 186	1 099 059 223
TOTAL DES CHARGES	883 986 125	1 078 993 509
BENEFICE OU PERTE	-755 939	20 065 714



RIVA ACIER

EXERCICE 2020

FAITS SIGNIFICATIFS

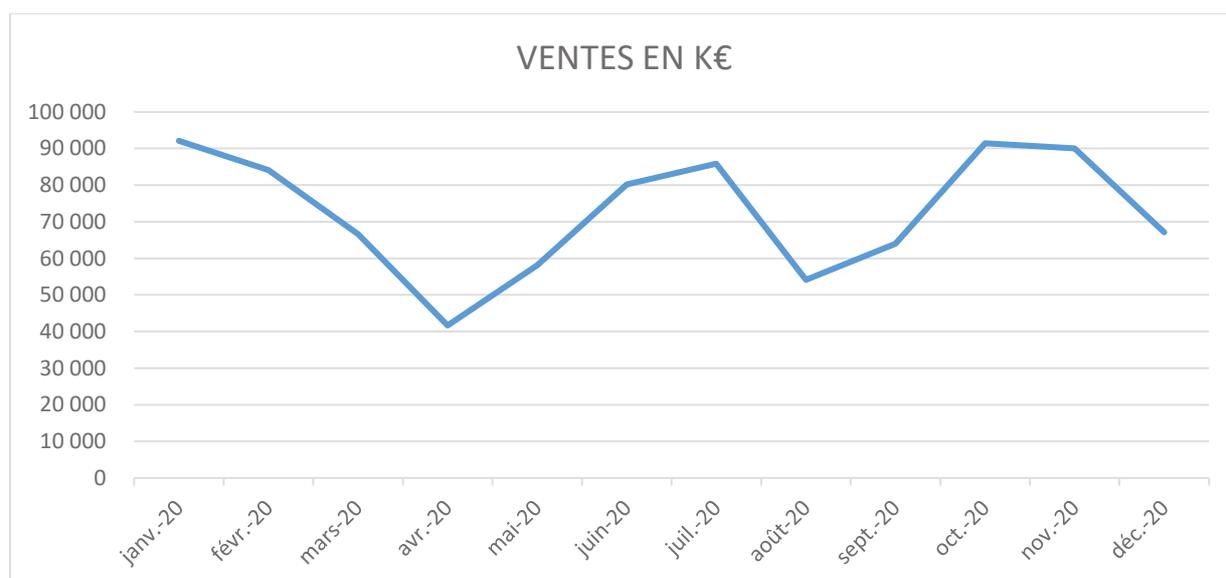
-Le Chiffre d'affaires diminue par rapport à l'exercice précédent de 21.6% soit 239 388 K€ sur les ventes de produits finis.

-Les achats de ferrailles diminuent de 93 007 K€, ceci principalement dû à la baisse du volume produit.

Ces reculs sont principalement liés à la fermeture des usines, et donc à l'arrêt de la production, pendant la période de confinement due à la crise sanitaire liée à la COVID 19. Cet arrêt a été de plusieurs semaines avec une reprise très progressive de la production.

Les ventes et les expéditions ont continués dans une moindre mesure pendant cette période, en prélevant sur les stocks.

Par ailleurs une grande partie des clients de Riva ont aussi dû interrompre leur activité ce qui n'a pas permis une reprise importante des ventes avant juin/juillet 2020.



Il faut aussi rappeler le changement du contrat de transformation au 1^{er} Novembre 2017 :

Le fait générateur de la facturation des usines est dorénavant constitué par la production du DEMI-PRODUIT ou du produit en usine.

En outre le transformateur facture une prestation relative au service expédition.

Ce changement contractuel s'inscrit dans le cadre de l'harmonisation avec les autres usines du groupe RFE.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Articles L. 123-15, R. 123-196 à R. 123-198 du Code de Commerce)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total s'élève à 465.736.084 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégagant un résultat déficitaire de : - 755.939 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec les dispositions du code de commerce (Articles L123-12 à L123-28) et du règlement ANC 2014-03 et règlements suivants. Les comptes annuels ont été arrêtés le 15/04/2021 par le Président.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes sont établis dans le respect des principes posés par le Plan Comptable Général ainsi :

- Constitue un actif, un élément identifiable du patrimoine apte à générer une ressource dans le futur et dont l'entreprise a la maîtrise.
- Les provisions pour risques et charges répondent à la définition de « passifs » et ne doivent être constituées que lorsqu'il existe une obligation juridique susceptible d'entraîner à terme une sortie de ressources financières. Il existe, en revanche, s'agissant des provisions, une probabilité non nulle que l'issue de la situation ne se traduise pas par une sortie de ressources en raison d'événement dont l'issue n'est pas encore connue (recours administratifs ou judiciaires...)
- Les dettes sont acceptées dans leur principe, et à ce titre donne lieu à un enregistrement symétrique chez le créancier.
- Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés, ils donnent lieu à une information dans l'annexe s'ils sont significatifs. Constituent des passifs éventuels les demandes non reconnues comme obligations ou non chiffrables.
- Conformément aux dispositions de l'Article 513-4 du Plan Comptable Général, les événements postérieurs à la date de clôture ayant une incidence significative sur l'image du patrimoine de l'entreprise présenté à l'organe compétent lors de l'arrêté des comptes donnent lieu à constitution d'une provision, nonobstant sa non déductibilité fiscale.

SITUATION FISCALE

La société PARSIDER est la mère du Groupe fiscale intégré au sens des dispositions de l'article 223 A du Code Général des Impôts. Ce groupe est constitué des sociétés suivantes :

FILIALE	Nom Complet et Forme sociale	SIREN
ALPA	SAS Aciéries et Laminoirs de Paris	777.345.091
ITON SEINE	SAS ITON SEINE	709.801.757
SAM MONTEREAU	SAS SAM MONTEREAU	784.975.724
RIVA ACIER	SAS RIVA ACIER	344.733.803
SAM NEUVES MAISONS	SAS Société des Aciers d'Armatures pour le Béton	389.517.061
ACOR	SAS Aciers de Construction Rationalisés	572.213.742

Toutes ces sociétés ont donné leur accord à cette intégration.

Le Groupe fiscal réalise au titre de l'exercice 2020 un résultat fiscal bénéficiaire de 4.745.847 EURO.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

-Matériel de transport	20 % à 25 %
-Mobilier de bureau	20 %

*La durée d'amortissement d'un actif est la durée pendant laquelle le bien devrait normalement contribuer à la production de l'entreprise, cette durée est déterminée par les services techniques de l'entreprise.

*Si la valeur actuelle d'un bien figurant à l'actif est inférieure à sa valeur d'entrée, nette d'amortissement ou de provision déjà constituée, une dotation complémentaire doit être constatée

*La dépréciation, par voie de provision, d'une immobilisation sera exceptionnelle et donnera nécessairement lieu à un rapport spécifique la justifiant.
Les amortissements dérogatoires sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

Aucune provision n'est constituée à fin 2020, aucun arrêt même partiel d'installation n'étant raisonnablement prévisible.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

TITRES ALPA

VALEUR BRUTE TITRES	CAPITAUX PROPRES SELON REGLES CONSO	PV LATENTE SUR IMMOBILISATIONS	CAPITAUX PROPRES CORRIGES	DEPRECIATION
2.789	27.368	51.102	78.470	-0-

TITRES ITON SEINE

VALEUR BRUTE TITRES	CAPITAUX PROPRES SELON REGLES CONSO	PV LATENTE SUR IMMOBILISATIONS	CAPITAUX PROPRES CORRIGES	DEPRECIATION
27.104	38.716	38.495	77.211	-0-

TITRES SAM MONTEREAU

VALEUR BRUTE TITRES	CAPITAUX PROPRES SELON REGLES CONSO	PV LATENTE SUR IMMOBILISATIONS	CAPITAUX PROPRES CORRIGES	DEPRECIATION
16.144	37.119	57.661	94.780	-0-

TITRES SAM STE DES ACIERS D'ARMATURES POUR BETON

VALEUR BRUTE TITRES	CAPITAUX PROPRES SELON REGLES CONSO	PV LATENTE SUR IMMOBILISATIONS	CAPITAUX PROPRES CORRIGES	DEPRECIATION
82.879	84.619	63.398	148.017	-0-

TITRES ACOR

VALEUR BRUTE TITRES	CAPITAUX PROPRES SELON REGLES CONSO	PV LATENTE SUR IMMOBILISATIONS	CAPITAUX PROPRES CORRIGES	DEPRECIATION
7.367	14.773	NC	14.773	-0-

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'entrée dans le patrimoine.

L'éventuelle dépréciation est calculée par référence à :

- 1) Montant des capitaux propres des filiales directes ou indirectes tels que retenus pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe RFE
- 2) Les plus-values sur immobilisations corporelles des filiales industrielles mise en évidence par les rapports d'experts.

Si les capitaux propres corrigés des deux éléments ci-dessus est inférieure à coût d'entrée dans le patrimoine une provision pour dépréciation est constatée à due concurrence. Dans le cas contraire aucune plus-value latente n'est comptablement constatée conformément aux principes comptables généraux.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode « du Premier entré, Premier Sortis » (FIFO).

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Depuis le 1er Novembre 2017 la prestation fournie par les usines, valorisée comme antérieurement en base « COST PLUS », est vendue lors de la production et non plus lors de l'expédition.

Le prix de revient ainsi déterminé est comparé au prix de vente des produits finis ou semi-finis.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur probable de vente du produit fini est inférieure au prix moyen des ventes lors de l'expédition.

PROVISIONS REGLEMENTEES

Figure à ce poste la provision pour hausse des prix calculée comme suit :

« Lorsque pour une matière ou un produit donné, une entreprise constate, au cours d'une période n'excédant pas deux exercices, une hausse supérieure à 10%, elle peut pratiquer une provision correspondant à la fraction de cette hausse excédant 10%. Le montant de la dotation annuelle est plafonné à 15 M€, majoré d'une fraction égale à 10% de la provision calculée avant plafonnement. (CGI art39, al 11 et 12 du 5^e du 1) »

Au 31 Décembre 2017 le montant global de la réserve PHP s'élève à 8.878.960 € correspondant à la dotation de l'exercice 2017 rapportable de plein droit au résultat de l'exercice 2023.

Au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2019, aucune provision n'est à doter suivant le calcul ci-dessus.

Au 31 décembre 2020, une provision d'un montant de 338.076€ a été dotée du fait d'une hausse soudaine des prix de la ferraille. Cette dotation est rapportable au résultat de l'exercice 2026.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La dépréciation des créances sera mesurée par rapport à l'encaissement (y compris éventuelle indemnisation de l'assureur crédit) effectif prévu à l'issue des périodes de recouvrement amiable ou judiciaire selon le barème suivant :

- Retard de plus de 6 mois 25%
- Avis de dépôt de bilan publié au BODACC 50%
- Poursuite de l'activité 50%
- Protocole d'accord avec les créanciers
- Liquidation 100%

PRODUITS

Le chiffre d'affaire est constaté lors de l'émission de l'avis d'expédition concomitant à la constatation du poids expédié. Ce principe est appliquée quel que soit l'INCOTERM utilisée dans le contrat de vente. En effet RIVA ACIER considère qu'elle n'est plus maître de la destination une fois le moyen de transport sorti de l'usine concernée.

PROVISION POUR PENSIONS ET OBLIGATIONS SIMILAIRES

La provision, non déductible fiscalement, est calculée, individuellement et pour l'ensemble du personnel présent à la date de clôture, selon la méthode suivante :

- Calcul de l'ancienneté qui sera acquise lorsque le salarié aura atteint l'âge de 65 ans;
- Calcul des droits à Indemnité de Mise à la Retraite, suivant Convention Collective nationale de la métallurgie et son avenant du 21 Juin 2010;
- Actualisation au taux de 3% l'an de ces droits à la date de l'arrêté comptable compte tenu du nombre d'années restant à courir jusqu'à la date anniversaire des 65 ans;
- Proratisation de ces droits, en fonction du rapport ancienneté à la date de l'arrêté sur ancienneté à l'âge de 65 ans, pour prise en compte des droits acquis à la date de l'arrêté.

COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

La loi 2014-288 du 05 Mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale a créé le compte personnel de formation destiné à recueillir les heures de DIF (Droit Individuel à la Formation) acquises avant le 31/12/2014 et les heures CPF à acquérir.

Ces heures sont financées par une *contribution CPF* dédiée au financement du compte personnel de formation payée par les entreprises de 10 salariés et plus. Des financements complémentaires peuvent s'avérer nécessaires pour prendre en charge intégralement le coût de la formation.

Cette contribution étant versée aucun engagement additionnel n'est à constater par l'entreprise.

INFORMATIONS SUR LES TRANSFERTS DE CHARGES

Ci-dessous le détail des transferts de charges enregistrés sur 2020 :

- Remboursements chômage partiel sur employés :	38.469,06€
- Remboursements chômage partiel sur cadres :	616,05€
- Refacturations diverses aux sociétés du groupe :	240.908,36€

Ces transferts de charges concernent des remboursements de charges d'exploitation de l'exercice.

2054 - Immobilisations

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	210 880		12 240
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport	103 552		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	545 359		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	648 911		
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	136 284 280		
Prêts et autres immobilisations financières	35 368		2 001
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	136 319 648		2 001
TOTAL GENERAL	137 179 439		14 241

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			223 120	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport			103 552	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			545 359	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			648 911	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			136 284 280	
Prêts et autres immobilisations financières			37 369	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			136 321 649	
TOTAL GENERAL			137 193 680	

2055 - Amortissements

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport	43 663	20 710		64 373
Matériel de bureau et informatique, mobilier	543 537	223		543 761
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	587 200	20 934		608 134
TOTAL GENERAL	787 926	26 220		814 146

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
FRAIS ETBL AUT. INC.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau			86				86
Embal récup.							
CORPOREL.			86				86
Acquis. titre							
TOTAL			86				86

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

2056 - Provisions et dépréciations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix	8 878 960	338 076		9 217 036
Amortissements dérogatoires	176	86		261
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	8 879 136	338 162		9 217 297
Provisions pour litiges	287 429	7 428		294 856
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change		27 526		27 526
Provisions pour pensions, obligations similaires	325 297	340 115	325 297	340 115
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	612 726	375 068	325 297	662 496
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	578 026	1 994	578 026	1 994
Dépréciations comptes clients	15 799 812	25 000	1 096 109	14 728 703
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	16 377 838	26 994	1 674 135	14 730 697
TOTAL GENERAL	25 869 699	740 224	1 999 432	24 610 491
Dotations et reprises d'exploitation		367 108	1 999 432	
Dotations et reprises financières		27 526		
Dotations et reprises exceptionnelles		345 590		
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

Éléments relevant de plusieurs postes de bilan

Rubriques	Entreprises liées	Participations	Dettes, créances en effets comm.
ACTIF IMMOBILISE			
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières		35 368	
ACTIF CIRCULANT			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	9 351 350		
Autres créances	7 674 494		
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	89 168 892		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		23 879	

Variation des capitaux propres

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		244 115 084	
Distributions sur résultats antérieurs			
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		244 115 084	
Variations en cours d'exercice		En moins	En plus
Variations du capital			
Variations des primes liées au capital			
Variations des réserves			
Variations des subventions d'investissement			
Variations des provisions réglementées			338 162
Autres variations			20 065 714
Résultat de l'exercice		20 065 714	-755 939
	SOLDE	417 777	
Situation à la clôture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant répartition			243 697 307

Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	4 770 000			15,25
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2020	Total 31/12/2019	%
En milliers d'Euros					
Revente métaux broyeur	777		777	636	22,20 %
Ventes produits finis	610 605	264 466	875 071	1 114 541	-21,49 %
Rabais remises ristournes accordés	-5 557		-5 557	-6 552	-15,18 %
Refacturation frais	40		40	152	-73,72 %
Ventes déchets	4		4	945	-99,58 %
TOTAL	605 869	264 466	870 335	1 109 722	-21,57 %

Charges et produits exceptionnels

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
REGULARISATION FOURNISSEURS FNP ET COMPTES CLIENTS 2019	200 734	67210000
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	85	68725000
DOTATION AUX PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX	338 076	68730000
DOTATION AUX PROVISIONS SUR LITIGE	7 428	68751000
TOTAL	546 323	

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
REGULARISATION FOURNISSEURS FNP ET COMPTES CLIENTS 2019	186 649	77200000
GAIN SUR STERILE 2019	924 578	77200000
PRODUITS SUR LIQUIDATION FOURNISSEUR	4 873	77180000
TOTAL	1 116 100	

		Désignation de l'entreprise : SAS RIVA ACIER		Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	37 369	UV	37 369	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	14 996 315		14 996 315					
	Autres créances clients		UX	131 380 653		131 380 653					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* U0)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	2 937		2 937					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	4 529 796		4 529 796				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	122 622		122 622				
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	7 764 243		7 764 243					
	Charges constatées d'avance		VS								
	TOTAUX		VT	158 833 938	VU	158 833 938	VV				
RENOIS	(1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	7 612		7 612					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	17 500 000		2 500 000		15 000 000			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	36 944		36 944						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	196 031 808		196 031 808						
Personnel et comptes rattachés		8C	404 382		404 382						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	333 532		333 532						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	855 686		855 686					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	1 400 404		1 400 404					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	4 780 645		4 780 645						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	221 351 017	VZ	206 351 017		15 000 000				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	7 606 111	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel		48
dont apprentis		
dont handicapés		
Effectifs affectés à l'activité artisanale		

I CHIFFRE D'AFFAIRES DE REFERENCE CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		870 334 850
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		
	TOTAL 1	870 334 850

II AUTRES PRODUITS A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		20 882
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		
Subventions d'exploitation reçues		
Variation positive des stocks		9 334 021
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		
	TOTAL 2	9 354 903

III CHARGES A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

Achats		820 938 232
Variation négative des stocks		-1 596 306
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		53 972 770
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immo. corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		52 191
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		2 680 575
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immo. corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante		
	TOTAL 3	876 047 462

IV VALEUR AJOUTEE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	3 642 291
-----------------------------	------------------------------------	------------------

V COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES

Entreprise mono-établissement au sens de la cvae (case à cocher)		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE		3 642 291
Chiffre d'affaires de référence au sens de la cvae		
Effectifs au sens de la CVAE		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		
Période de référence	du	au
Date de cessation de l'entreprise		

Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	-1 325 716		-1 325 716
Résultat exceptionnel à court terme	569 777		569 777
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés			
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			
RESULTAT COMPTABLE	-755 939		-755 939

Situation fiscale différée et latente

Rubriques	Montant
IMPOT DU SUR :	
Provisions réglementaires :	
Provisions pour hausse de prix	2 534 685
Provisions pour fluctuation des cours	
Provisions pour investissements	
Amortissements dérogatoires	72
Subventions d'investissement	
TOTAL ACCROISSEMENTS	2 534 757
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :	
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :	
Congés payés	
Participation des salariés	
Autres	468 979
A déduire ultérieurement :	
Provisions pour propre assureur	
Autres	
TOTAL ALLEGEMENTS	468 979
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	2 065 778
IMPOT DU SUR :	
Plus-values différées	
CREDIT A IMPUTER SUR :	
Déficits reportables	
Moins-values à long terme	
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE	

Incidences des évaluations fiscales dérogatoires

Rubriques	Dotation	Reprise	Montant
RESULTAT DE L'EXERCICE			-755 939
Impôt sur les bénéfices			
RESULTAT AVANT IMPOT			-755 939
Provisions sur immobilisations			
Provisions relatives aux stocks	338 076		338 076
Provisions sur autres actifs			
Amortissements dérogatoires	85		85
Provisions spéciales réévaluation			
Plus-values réinvesties			
PROVISIONS REGLEMENTEES	338 161		338 161
AUTRES EVALUATIONS DEROGATOIRES			
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (avant impôt)			-417 778

Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
RIVA FORNI ELETTRICI 249 VIALE CERTOSA MILAN (ITALIE)	SPA	210 600 000	100,00 %

Résultat des 5 derniers exercices

Date d'arrêté	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	72 742 500	72 742 500	72 742 500	72 742 500	72 742 500
Nombre d'actions					
- ordinaires	4 770 000	4 770 000	4 770 000	4 770 000	4 770 000
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	870 334 850	1 109 722 111	1 256 984 365	1 086 478 383	907 641 070
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	-1 988 927	26 317 720	60 730 982	70 720 000	35 547 769
Impôts sur les bénéfices		5 346 442	24 866 200	19 410 294	5 325 787
Participation des salariés		436	14 822	14 989	1 079
Dot. Amortissements et provisions	-1 232 988	905 128	-11 439 013	10 946 144	19 756 877
Résultat net	-755 939	20 065 714	47 288 973	40 348 572	10 464 026
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	-0,42	4,37	7,52	10,75	6,34
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	-0,16	4,18	9,91	8,46	2,19
Dividende attribué	0	0	0	0	0
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	48	48	48	38	36
Masse salariale	1 977 805	2 028 410	1 965 858	1 560 354	1 402 888
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	821 935	861 102	828 067	667 600	595 292



RIVA ACIER



RIVA ACIER

S.A.S au capital de 72.742.500 €
Siège social : 78440 GARGENVILLE
ZI de Limay Porcheville
344 733 803 RCS VERSAILLES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 12 MAI 2021

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2020

Sur la proposition qui lui est faite, l'Assemblée générale ordinaire annuelle des associés décide d'affecter le déficit de l'exercice soit - 755.939,15 € de la manière suivante :

- A la réserve légale à hauteur de 5 % du résultat si celui-ci est bénéficiaire (celle-ci étant dotée à son maximum de 10 % du capital social) : 0 €
- En totalité au poste « Report à nouveau », soit - 755.939,15 €, dont le solde créditeur de 71.738.789,42 € est ainsi porté à 70.982.850,27 €.

Compte tenu de cette affectation du résultat de l'exercice, le montant des capitaux propres de la société s'élève à 243.697.307,07 €.

Conformément à la loi, l'Assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, que les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices, ont été les suivants :

Exercice	Montant total des dividendes distribués	Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % (actions détenues par des personnes morales)	Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % (actions détenues par des personnes physiques)
2020	0 €	0 €	0 €
2019	37.015.200 €	37.015.176,72 €	23,28 €
2018	0 €	0 €	0 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 mai 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Les Directeurs Généraux

Monsieur Damien PÉRAUDIN

Monsieur Angelo IPPOLITI

RIVA ACIER



RAPPORT SPÉCIAL

RIVA ACIER

S.A.S. AU CAPITAL DE 72.742.500 EUROS

SIEGE SOCIAL : ZI de Limay-Porcheville

78440 GARGENVILLE

R.C.S. VERSAILLES : 344 733 803

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
- ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES -
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

A l'Assemblée Générale de la société RIVA ACIER,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article 17 des statuts, nous avons été avisés des conventions suivantes visées à l'article L. 227-10 du code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

① Avenant à la convention de gestion centralisée de trésorerie PARSIDER – les filiales.

ENTITES COCONTRACTANTES :

ACOR

ALPA

ITON SEINE

SAM SOCIETE DES ACIERS D'ARMATURE POUR LE BETON

SAM MONTEREAU

PARSIDER

NATURE ET OBJET :

Avenant à la convention de gestion centralisée de trésorerie entre PARSIDER – les filiales. Cet avenant ayant pour objet de supprimer la mention de l'identité des banques chargées du nivellement et du numéro des comptes centralisateurs.

MODALITES :

Votre société a autorisé, le 29 Septembre 2020, la conclusion d'un avenant à la convention de gestion centralisée de trésorerie du 24 Février 2020 entre PARSIDER, RIVA ACIER et ses filiales. Sa date d'entrée en vigueur est le 30 Septembre 2020.

PERSONNES CONCERNEES :

- Monsieur Damien PERAUDIN, Directeur général,
- Monsieur Angelo IPPOLITI, Directeur général,
- PARSIDER, représentée par Monsieur Claudio RIVA.

② Convention de centralisation automatique et physique de trésorerie CAISSE D'EPARGNE – PARSIDER et les filiales.

ENTITES COCONTRACTANTES :

ACOR
ALPA
ITON SEINE
SAM SOCIETE DES ACIERS D'ARMATURE POUR LE BETON
SAM MONTEREAU
PARSIDER

NATURE ET OBJET :

Contrat de nivellement entre la banque CAISSE D'EPARGNE – PARSIDER et les filiales. Ce contrat ayant pour objet de régir les opérations de nivellement de la trésorerie.

MODALITES :

Votre société a autorisé, le 29 Septembre 2020, la conclusion d'une convention de centralisation automatique et physique de trésorerie entre la banque CAISSE D'EPARGNE, PARSIDER, RIVA ACIER et ses filiales. Sa date d'entrée en vigueur est le 30 Septembre 2020.

PERSONNES CONCERNEES :

- Monsieur Damien PERAUDIN, Directeur général,
- Monsieur Angelo IPPOLITI, Directeur général,
- PARSIDER, représentée par Monsieur Claudio RIVA.

Fait à BOULOGNE-BILLANCOURT, le 27 Avril 2021.

Le Commissaire aux Comptes,

INSTITUT FIDUCIAIRE D'EXPERTISE COMPTABLE

Jean-Michel TRIAL



RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

RIVA ACIER

S.A.S. AU CAPITAL DE 72.742.500 EUROS

SIEGE SOCIAL : ZI de Limay-Porcheville

78440 GARGENVILLE

R.C.S. VERSAILLES : 344 733 803

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

A l'Assemblée Générale de la société RIVA ACIER,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **RIVA ACIER S.A.S.** relatifs à l'exercice clos le **31 Décembre 2020**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er Janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Immobilisations financières : la valorisation des immobilisations financières et leur éventuelle dépréciation sont réalisées selon les règles et méthodes décrites dans la note de l'annexe « Immobilisations financières ».

Stocks : la valorisation des stocks et leur éventuelle dépréciation sont décrites dans la note de l'annexe « Stocks ».

Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier l'approche retenue par votre société, à revoir les calculs effectués sur la base des éléments disponibles à ce jour, à mettre en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes et à vérifier que les notes de l'annexe des comptes annuels donnent une information appropriée.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société. Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe 1 du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à BOULOGNE-BILLAN COURT, le 27 Avril 2021.

Le Commissaire aux Comptes,

INSTITUT FIDUCIAIRE D'EXPERTISE COMPTABLE
Jean-Michel TRIAL

Annexe 1

Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.